

Image not found or type unknown



Vendre un appartement en loi de robien

Par **lio38150**, le **30/06/2014** à **10:09**

Bonjour,

je possède un appartement acheté en loi de Robien en 2004 louer pour la première fois au bout de 8 mois depuis la remise des clés.bail prenant effet le 1/02/2005.je voudrai le mettre en vente aujourd'hui.

Qu'elle est l'impact fiscale en sachant que je le vendrai moins cher que ce qu'il m'a coûté il y a 10 ans."124000 euros"

j'ai lu sur internet une personne qui parlait de location de 3 ans supplémentaire pour être sur de ne pas avoir de remboursement des avantages que j'ai eu fiscalement pendant les 9 ans d'amortissement.

quelqu'un peut il me renseigner.

MERCI